



Identité. Des entreprises ont choisi de rompre leurs liens commerciaux avec le Xinjiang à cause des accusations de travail forcé auquel est soumise la [minorité ouïgoure](#) dans cette région autonome chinoise. Pour cette prise de position, certaines d'entre elles ont fait l'objet d'appels au boycott. C'est le cas de Nike et de H&M. Les réactions pour contrer des décisions commerciales à connotation éthique sont plus fréquentes qu'on ne le pense. Cela a été le cas, par exemple, pour [New Belgium Brewing](#) aux États-Unis en 2015 pour son engagement écologiste, ou pour [Airbnb](#) à propos de son intention de déréférencer les logements des colonies israéliennes en 2019. Cela pose la question du politique dans les actes économiques, de la place de l'entreprise dans la cité et, par extension, des ingrédients qui peuvent contribuer à façonner et consolider l'identité de l'entreprise et à assurer l'adhésion de ses parties constituantes et de ses parties prenantes.

CONTEXTES

Réglementations : transparence, États-Unis, finance

La SEC envisage la divulgation obligatoire d'informations extra-financières

Allison Herren Lee assure la présidence par intérim de la Securities and Exchange Commission (SEC), l'autorité étatsunienne de réglementation des marchés financiers. Le 15 mars dernier, elle a annoncé que la SEC envisageait la **divulgation obligatoire d'informations extra-financières** par les entreprises. Ces informations viseraient principalement le problème climatique, mais pas uniquement. À cet effet, l'organisme a publié [15 séries de questions](#) pour recueillir le point de vue des acteurs du marché et des autres parties concernées. Cette consultation prendra fin le 13 juin prochain.

Cette initiative ne permet pas de conclure à une attitude proactive de la SEC. Toutefois, elle montre que l'organisme, tout comme la réserve fédérale du pays il y a quelques mois ([IE n° 333](#)), **prend conscience** qu'un phénomène irréversible est en train de se produire dans le monde de la finance. À ce sujet, Allison Herren Lee a déclaré que « *le capital humain, les droits de l'Homme, le changement climatique* [étaient] *des questions fondamentales pour [les] marchés, et [que] les investisseurs [voulaient] et [pouvaient] aider à trouver des solutions durables à ces problèmes* ». Elle a aussi souligné que les capitaux s'orientaient de plus en plus vers les investissements ESG (environnement, social, gouvernance), que **les informations révélées sur une base volontaire par les entreprises ne répondaient pas aux exigences de qualité** des investisseurs et que cette situation augmentait le coût ou entraînait une mauvaise affectation du capital.

Elle a également remarqué que de nombreuses sociétés qui ont pris des engagements de neutralité carbone ou qui déclarent soutenir des initiatives respectueuses du climat versaient des sommes substantielles à des candidats dont les votes sur les questions en lien avec le climat ne correspondaient pas à ces affirmations. Pour la présidente de la SEC, les nouvelles règles de divulgation impliqueront, de fait, **plus de transparence quant aux dépenses de nature politique**, bien que la réglementation actuelle du Congrès interdise à la SEC de promulguer de nouvelles règles dans ce domaine. Les républicains s'opposent à ce projet qu'ils considèrent comme un abus de pouvoir et une politisation des règles de divulgation de la SEC.

Législations : GES, Suède, transport aérien. Le ministère suédois des Infrastructures a annoncé, le 22 mars, qu'il prévoyait **d'alourdir les redevances dues aux aéroports** pour les compagnies aériennes dont les avions sont les plus polluants. Ainsi, les frais de décollage et d'atterrissage seront plus importants lorsque l'impact climatique d'un avion est élevé et plus faibles lorsque cet impact est réduit. En d'autres termes, les avions les plus récents et les plus efficaces devraient tirer un avantage de la mesure tandis que **les plus anciens devraient être pénalisés**. Le projet, qui est toujours en discussion et doit encore être approuvé par le Parlement, pourrait entrer en vigueur en juillet et concernera les aéroports d'Arlanda (Stockholm) et de Landvetter (Göteborg). S'il est adopté, il s'agira d'une première en Europe, voire dans le monde.

Réglementations : environnement, Union européenne, finance. Dans quelques semaines, la Commission européenne doit dévoiler un texte qui mettra en place une « taxonomie verte » (une classification qui devrait faciliter le fléchage des investissements vers les activités économiques qui ont un impact positif sur les rejets de CO₂ et l'environnement). Mais le projet de texte, qui a « malencontreusement » fuité mi-mars, prévoit que, dans certaines conditions, **l'utilisation de gaz et d'autres combustibles fossiles liquides dans la production d'électricité pourrait être prise en compte**. Les écologistes européens ont réagi en précisant « *que plus de la moitié du gaz européen pourrait passer à travers la faille et siphonner les fonds destinés à soutenir la transition verte* ». Une bataille farouche, y compris entre les États, s'annonce dans les prochains jours.

OUTILS, ANALYSES

Études : biodiversité, climat

Un rapport de la FAO souligne l'apport des populations autochtones dans la lutte pour le climat

De nombreux spécialistes, y compris le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), ont reconnu l'importance des systèmes autochtones et communautaires de gouvernance des terres dans l'atténuation et l'adaptation au climat. Un nouveau [rapport](#) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) fournit un examen de l'état actuel des connaissances sur **l'importance des terres autochtones dans la réalisation des objectifs climatiques**. Tout en se concentrant sur l'Amérique latine et les Caraïbes, le rapport passe en revue les récentes preuves scientifiques. **Quatre résultats** sont particulièrement déterminants pour la communauté climatique : les groupes autochtones et communautaires sont de bons protecteurs des forêts ; des droits fonciers autochtones et communautaires solides conduisent à une meilleure gestion des forêts ; les terres autochtones et communautaires stockent des quantités importantes de carbone ; les avantages économiques de la protection des terres autochtones et communautaires dépassent largement les coûts. La COP26 sur le climat se déroulera, en principe, à Glasgow (Écosse) en novembre 2021. C'est l'occasion pour les États d'actualiser leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) et de renforcer leurs ambitions en matière de changement climatique. Pour de nombreux spécialistes, cette conférence devrait aussi inciter les États à mettre en place des politiques pour garantir les droits des populations autochtones et augmenter leurs moyens pour préserver la diversité biologique.

Études : biodiversité, climat, agroalimentaire

Le pic de consommation de viande en Amérique du Nord et en Europe annoncé pour 2025

Le Good Food Institute (GFI) est une organisation dont la mission est de promouvoir les alternatives à la viande, au lait et aux œufs qui proviennent des plantes. Dans une [étude](#) datant du 18 mars, le GFI

estime que 170 start-ups spécialisées dans les substituts à la viande et aux produits laitiers ont levé un total de **3,1 milliards de dollars d'investissements en 2020, contre 1 milliard en 2019**. Cet attrait accompagne la progression du mouvement [végan](#) dans les pays occidentaux et la conviction que la substitution des produits d'origine animale par des protéines végétales peut significativement réduire l'utilisation des terres et de l'eau et avoir une influence positive sur le changement climatique.

De son côté, le 24 mars 2021, le Boston Consulting Group, en partenariat avec la société de capital-risque zurichoise spécialisée dans le développement de sociétés concevant des produits alimentaires à base de plantes [Blue Horizon](#), a publié une [étude](#) sur les perspectives des alternatives végétales aux produits animaux. Selon l'étude, en Europe et en Amérique du Nord, la consommation de viande devrait atteindre son pic en 2025 et le prix des « viandes végétales » devrait être comparable à celui de la « viande animale » en 2023. Il est aussi très probable **qu'en 2035, les protéines alternatives aient capté 11 % du marché mondial des protéines** (contre 2 % aujourd'hui), voire 22 % en cas de progrès technologiques et réglementaires rapides. À cette date, les ventes de produits alternatifs à la viande, aux œufs, aux produits laitiers et aux fruits de mer pourraient aller jusqu'à 290 milliards de dollars. Les deux tiers de ces denrées seront à base de plantes, un cinquième d'entre elles seront produites par des micro-organismes et environ 10 % proviendront de viande de culture (dont les premières autorisations à la vente ont été accordées par Singapour en novembre 2020). Si les protéines alternatives montaient à 11 % des ventes en 2035, le rapport estime que **1 milliard de tonnes d'émissions de dioxyde de carbone pourraient être évitées** et que l'élevage aura libéré une superficie de terres équivalente à celle du Royaume-Uni.

Études : égalité. Un [article payant](#) publié dans la revue *Journal of Corporate Finance* d'avril 2021 montre qu'en moyenne, **l'annonce d'un cas de harcèlement sexuel** dans une grande entreprise entraînant **une baisse du cours de son action** de 1,5 % dès le lendemain. Lorsque l'accusation impliquait un P.D.G. ou générait une forte couverture médiatique, la baisse pouvait aller jusqu'à 6,5 %. Les chercheurs ont noté que le prix des actions diminuait moins fortement lorsque les entreprises révélaient les incidents elles-mêmes sans attendre que l'information ne soit diffusée dans les médias. Pour Ulf Nielsson, l'un des co-auteurs de l'étude et professeur agrégé de finance à la Copenhagen Business School, il s'agit de la première étude portant sur l'effet du phénomène #MeToo sur la valeur de l'entreprise.

ENGAGEMENT

Associations : indices, Australie, finance

Une association australienne s'interroge sur la composition d'un indice éthique

Les indices éthiques jouent un rôle considérable dans le fonctionnement de la finance responsable. Leur composition dépend de nombreux facteurs et, notamment, des règles de sélection des valeurs qui, du reste, ne sont pas toujours faciles à décrypter. Les organisations militantes s'intéressent encore peu à cette question et aux **possibilités de levier** que cet intérêt pourrait provoquer sur le comportement des entreprises. L'organisation écologiste australienne Market Forces semble prêter attention à cet angle d'interpellation. Ainsi, le 17 mars, l'ONG a demandé à S&P Global de réexaminer la présence de l'opérateur portuaire indien **Adani Ports and Special Economic Zone (APSEZ)** dans son indice éthique Dow Jones Sustainability Emerging Markets. Le 23 novembre 2020, l'indice avait justement dévoilé sa nouvelle [composition](#) qui laissait apparaître APSEZ parmi les sociétés fraîchement intégrées. À la suite de cette information, le cours de Bourse de l'action d'APSEZ avait progressé de 6 %. Pour

l'association, **plusieurs raisons justifient un réexamen de l'introduction d'APSEZ dans l'indice**. Elle fait notamment remarquer que la compagnie entretient des liens étroits avec l'armée birmane à l'origine du coup d'État en Birmanie le 1^{er} février. Elle souligne aussi qu'elle joue un rôle déterminant dans le développement de la très controversée mine de charbon thermique de [Carmichael](#) dans l'État australien du Queensland en exploitant une ligne de chemin de fer pour transporter le combustible. Enfin, elle précise qu'APSEZ occasionne d'importants dommages écologiques dans certains sites portuaires en Inde, comme sur le projet de Mundra au Gujarat.

Investisseurs : biodiversité, États-Unis

BlackRock augmente à nouveau d'un cran sa politique d'engagement

Le début de la saison des assemblées générales approche. Le 18 mars, BlackRock, le plus grand gestionnaire d'actifs privé au monde, a déclaré qu'il allait intégrer la manière dont les entreprises gèrent le « **capital naturel** » dans sa politique d'engagement. Pour la société de gestion, toutes les entreprises dépendent d'une manière ou d'une autre du capital naturel. C'est pourquoi elle leur demande « *de démontrer qu'elles minimisent leurs impacts négatifs et, idéalement, améliorent le stock de capital naturel dont dépend leur performance financière à long terme* ». En ce qui concerne les sociétés dépendantes matériellement ou qui ont un impact sur les habitats naturels, BlackRock considère qu'elles devraient publier une politique « zéro déforestation » ainsi qu'une stratégie sur la biodiversité. Dans sa déclaration, le gestionnaire d'actifs prévient qu'il pourrait **voter contre la réélection des administrateurs** lorsque les entreprises n'auront pas géré, supervisé ou divulgué correctement les risques liés au capital naturel. À l'inverse, il pourrait **voter en faveur des propositions d'actionnaires** pertinentes portant sur des risques importants liés au capital naturel s'il estime qu'une entreprise peut mieux gérer ces risques ou mieux rendre compte de son approche.

Investisseurs, associations : climat, France, hydrocarbures

Total : laboratoire des batailles de mandat en assemblée générale à la française

Le 29 mai 2020, un projet de [résolution externe](#) portant sur les engagements climatiques de Total déposé par une coalition d'investisseurs et non soutenu par le conseil d'administration du groupe avait provoqué une belle bataille de mandats (*proxy fights*) à l'occasion des votes ([IE n° 323](#)). Pour ce qui était, sans doute, une première en France, la résolution a [recueilli](#) 16,8 % des suffrages exprimés. Lorsque l'on ajoute les abstentions, ce sont **26,1 % des voix qui n'avaient pas adhéré à la recommandation de rejet** de cette résolution formulée par le conseil. Ces résultats montraient, en même temps, la diversité des avis des investisseurs sur la politique climatique de la compagnie.

Cette année, **le groupe a annoncé qu'il allait présenter au vote des actionnaires [trois résolutions](#)** sur la transition énergétique : changement de nom du groupe en TotalEnergies SE, ambition en matière de développement durable et de transition énergétique (mais à titre consultatif uniquement), et intégration d'un critère lié à la baisse des émissions de *scope 3* en Europe pour le calcul de la rémunération variable des dirigeants. Cette annonce n'a pas apaisé les associations écologistes comme Greenpeace et Reclaim Finance, qui ont publié un rapport baptisé « [Total fait du sale : la finance complice ?](#) » Rapport auquel Total a [répondu](#) le 22 mars. À son tour, l'ONG Reclaim Finance a immédiatement [répliqué](#) en appelant les actionnaires à déposer leur propre résolution. Mais, peut-être échaudé par l'expérience de 2020, **le pétrolier a déjà prévenu que, contrairement à l'année dernière, il ne validerait pas l'inscription d'un tel projet**. Or, en France, le [flou juridique](#) qui encadre ce type d'initiative accorde une grande marge de

manœuvre aux entreprises cibles pour rejeter les résolutions externes. Quoi qu'il en soit, les résultats des votes lors de la prochaine assemblée seront un bon indicateur de la vitalité du mouvement naissant des batailles de mandats à la française sur les questions sociales et environnementales.

Associations : impact des services, justice, TIC. L'association Reporters sans frontières (RSF) a déposé une **plainte** le 22 mars 2021 auprès du procureur de la République de Paris **contre Facebook France et Facebook Irlande** pour « pratiques commerciales trompeuses ». RSF invoque la **prolifération des discours haineux contre les médias et des fausses informations sur la COVID-19** en contradiction avec les propres engagements du réseau social. Dans ses conditions générales d'utilisation, la plate-forme s'engage, en effet, à « *faire preuve de diligence pour maintenir un environnement sûr et sans erreurs* », à interdire le partage de « *quoi que ce soit d'illégal ou trompeur* » et à « *limiter significativement la diffusion de fausses informations* ». Sur la question de la haine en ligne, l'ONG a accompagné sa plainte de deux constats d'huissiers qui recensent des dizaines de commentaires insultants, de menaces ou d'appels à la violence à l'encontre d'une émission, de deux journaux et de leurs journalistes. Deux autres constats d'huissiers montrent la présence de nombreux contenus de désinformation sur la COVID. RSF a déclaré qu'elle envisageait d'engager des poursuites similaires dans d'autres pays.

Associations : régions sensibles, Birmanie, France, hydrocarbures

Interpellation de Total sur sa posture face à la crise birmane : l'éternel retour

La signature, en 1992, d'un contrat d'exploration-production de gaz en Birmanie (Myanmar) a marqué, pour Total, le [point de départ](#) d'une visibilité internationale dont le groupe se serait peut-être bien passé. **Dès l'assemblée générale du 30 mai 1994**, des actionnaires ont commencé à dénoncer les relations qu'entretenait l'entreprise avec le régime militaire du pays et l'appui financier que ce projet allait procurer à la junte. Serge Tchuruk, qui était à l'époque le président de la compagnie, défendait déjà la présence de son groupe en soulignant que le « *droit au développement économique [était] un droit de tous les peuples et, notamment, des peuples à faible revenu* » et s'en remettait aux décisions des États quant à la poursuite de ses activités dans le pays.

Les arguments de l'entreprise ont peu évolué depuis. Total insiste sur le fait que sa présence permet de fournir de l'électricité à une partie de la population et attend les éventuelles sanctions décidées par les États. Mais si, en Birmanie, le revenu par habitant a considérablement augmenté depuis 1992, **les indicateurs mesurant le développement humain sont nettement moins flatteurs.** En 2019, le pays était ainsi positionné au 183^e rang mondial sur l'échelle de développement humain (indice de développement humain, IDH) établi par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Le coup d'État militaire du 1^{er} février – qui a déjà causé la mort de plusieurs centaines de personnes, des arrestations arbitraires et une terrible répression – démontre également qu'un développement économique est loin de générer un développement démocratique.

De nombreuses organisations à travers le monde enjoignent les entreprises à rompre ou à suspendre les contrats qu'elles ont avec des instances contrôlées par les militaires ou qui leur bénéficient. **Total est concerné par cette demande** puisqu'une partie des revenus résultant de l'exploitation des gisements gaziers est versée à l'État ou à des structures qui sont contrôlées par les militaires. C'est pourquoi, le 19 mars, sept associations françaises ont publié un communiqué de presse dans lequel **elles** « **[exhortent] Total à suspendre tout paiement à la junte en plaçant les millions d'euros en jeu sur un**

compte bloqué ». L'entreprise a rarement répondu favorablement à ce type de réclamation, sauf lorsqu'il s'avérait impossible de faire assurer la sécurité de son personnel. En revanche, il est certain que cette exigence va rejoindre la longue liste des interpellations de la compagnie sur des questions sociales, sociétales ou environnementales, en particulier lors de ses assemblées générales.

ENTREPRISES

Régions sensibles : France, Birmanie, énergie. Le 24 octobre 2019, l'organisation Burma Campaign UK a lancé une **pétition demandant à l'énergéticien français EDF de se retirer du projet de barrage Shweli 3** dans le nord de l'État shan en Birmanie ([voir IE](#)). Pour l'association, ce projet exacerbait le conflit dans la région entre le pouvoir central et des groupes rebelles et exposait les populations à des exactions. Le coup d'État militaire du 1^{er} février a renforcé la détermination des groupes de militants pour exiger la rupture des relations commerciales avec le pays et, notamment, avec les structures contrôlées par les militaires. **Le 19 mars**, Béatrice Buffon, directrice exécutive en charge de la direction internationale chez EDF, a répondu à une lettre de l'organisation Justice for Myanmar en disant que, « *depuis le coup d'État du 1^{er} février 2021, le consortium Shweli 3 avait décidé de suspendre le développement du projet, y compris les activités de ses sous-traitants* ».

Impacts des produits : Birmanie, Chine, TIC

Les caméras de surveillance livrées par Huawei à la Birmanie posent un grave problème

L'installation de caméras de surveillance dans l'espace public peut constituer une grave menace pour les libertés individuelles lorsque ces dispositifs ne sont pas strictement encadrés, et surtout lorsqu'ils sont associés à l'intelligence artificielle. Le coup d'État du 1^{er} février en Birmanie montre l'importance de ces risques **quand de telles technologies sont fournies sans discernement à des régimes dont le comportement démocratique est très douteux**. Le 12 mars, l'association Human Rights Watch a alerté l'opinion internationale sur les dangers que représentait la livraison par la société chinoise Huawei, en décembre 2020, de **335 caméras de surveillance** équipées de technologies de reconnaissance faciale et des plaques d'immatriculation dans huit cantons de la capitale Naypyidaw. Des systèmes similaires sont envisagés à Mandalay d'ici à la mi-2021, et plus tard, à Yangon, la capitale commerciale. Huawei a déclaré que le logiciel de reconnaissance faciale et de plaques d'immatriculation intégré aux caméras ne provenait pas de Huawei et que l'entreprise n'était pas impliquée dans le stockage ou le traitement des données. Cependant, Human Rights Watch souligne que Huawei n'a pas précisé s'il avait sous-traité l'installation de ce type de technologie à d'autres fournisseurs.

Bulletin d'abonnement

Prix de l'abonnement d'un an à **Impact Entreprises**, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.

ORGANISATION/SOCIETE	
NOM/PRENOM	
ADRESSE	
CODE POSTAL/VILLE	

Adressez vos commandes d'abonnement à :

CFIE, 19 rue des Trois Frères – 75018 Paris